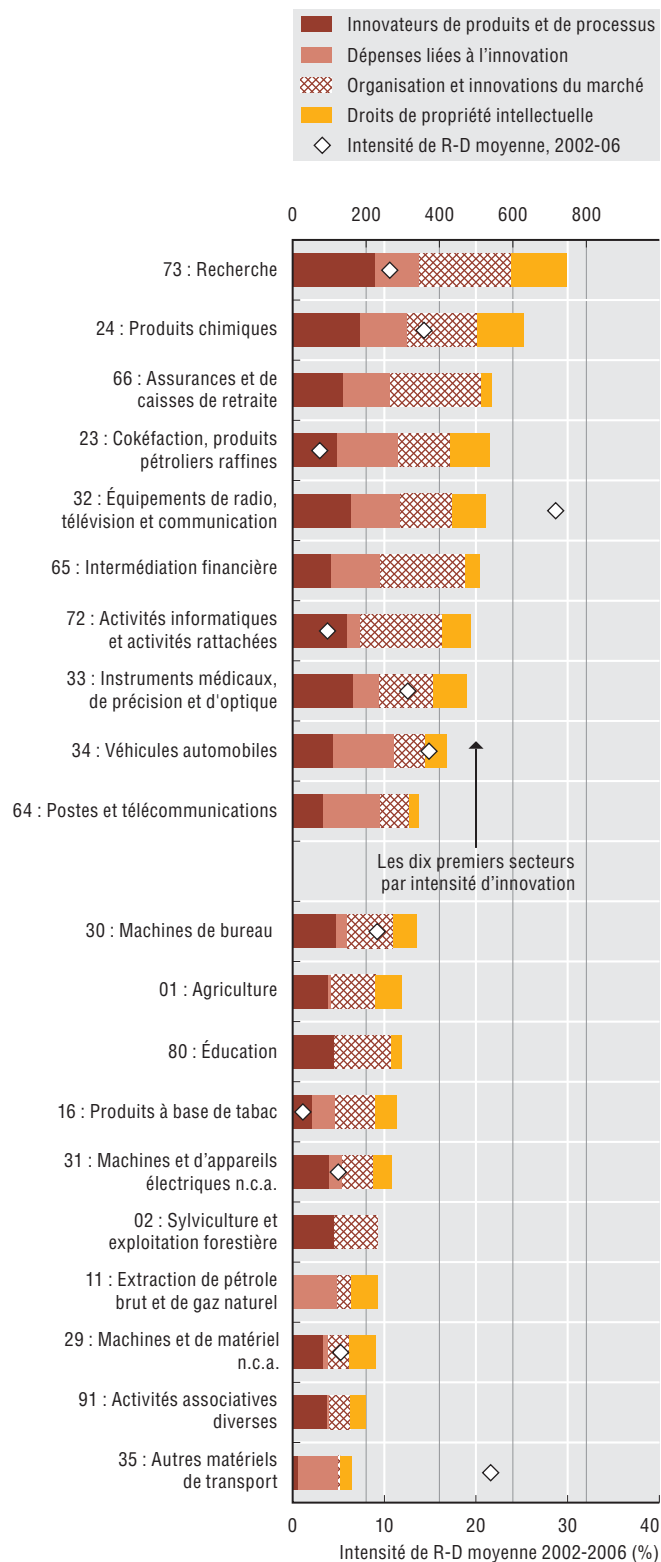


12. Secteurs à forte intensité d'innovation

Secteurs les plus innovants, 2002-06

Classement fondé sur les résultats des enquêtes CIS 2004 et CIS 2006 combinées



Une classification fondée sur l'innovation permet de compléter celle fondée sur la technologie (i.e. sur l'intensité de R-D des secteurs) en considérant l'innovation au sens large et en s'appuyant sur des secteurs (notamment les services) relativement peu engagés dans des activités de R-D formelle. Les enquêtes sur l'innovation portent sur un vaste éventail d'activités d'innovation, allant des produits et processus, à la commercialisation et à l'organisation, et rendent compte à la fois des intrants et des impacts dans ce domaine.

Pour identifier les secteurs à forte intensité d'innovation, la méthodologie expérimentale utilise ici les résultats de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS) d'Eurostat sur les périodes 2002-04 (CIS4) et 2004-06 (CIS6). Les secteurs rattachés au niveau à deux chiffres de la NACE Rév. 1 (CITI Rév. 3) sont classés selon leur performance d'innovation qui résulte des scores CIS combinés des entreprises dans chaque branche. Si l'on s'intéresse plus globalement aux intrants d'innovation, les secteurs très actifs en R-D formelle n'obtiennent pas forcément un classement élevé. Par exemple, la fabrication de matériels de transport (division 35) affiche une intensité de R-D relativement élevée mais se classe tout juste parmi les 20 secteurs les plus innovants, alors que de nombreux services comme l'informatique et activités rattachées (division 72) sont à faible intensité de R-D mais à forte intensité d'innovation, car ils sont source d'innovation non technologique.

Les résultats de cette classification préliminaire indiquent que les industries de fabrication à forte intensité d'innovation génèrent en moyenne 25 % de la valeur ajoutée manufacturière. Les services à forte intensité d'innovation représentent une part similaire de la valeur ajoutée totale des services « marchands », notamment grâce aux services de télécommunications, financiers et informatiques.

Définition

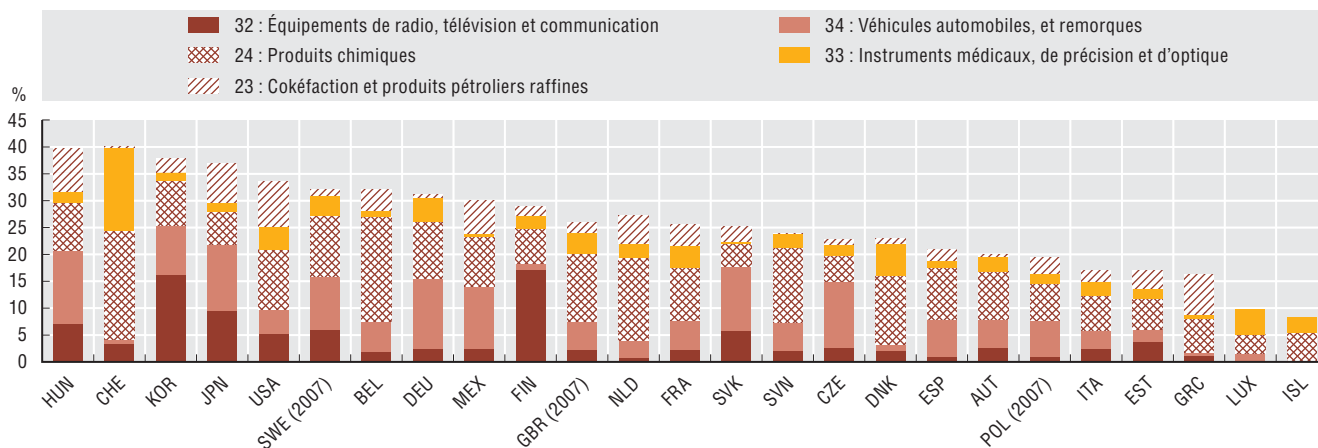
Les secteurs à forte intensité d'innovation sont définis à partir d'un score CIS combiné. À cette fin, plusieurs variables CIS sont rassemblées en quatre principales catégories homogènes quant aux informations communiquées et à la dimension d'innovation examinée, à savoir : innovations de produits et de processus, innovations d'organisation et de commercialisation, droits de la propriété intellectuelle et dépenses liées à l'innovation. Les premières variables sont des variables indicatrices (réponses oui/non), et la question relative aux dépenses est une variable continue. La « performance » sectorielle des variables indicatrices correspond au pourcentage des entreprises qui répondent « oui » par rapport au nombre total de répondants à cette question. Concernant la variable continue, les secteurs sont classés en fonction des dépenses moyennes par répondant.

Source : OCDE, fondé sur Eurostat (CIS-2006 et CIS-2004 (CIS4)), juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932491694>

Valeur ajoutée des secteurs manufacturiers à forte intensité d'innovation, 2008

En pourcentage de la valeur ajoutée totale des secteurs manufacturiers

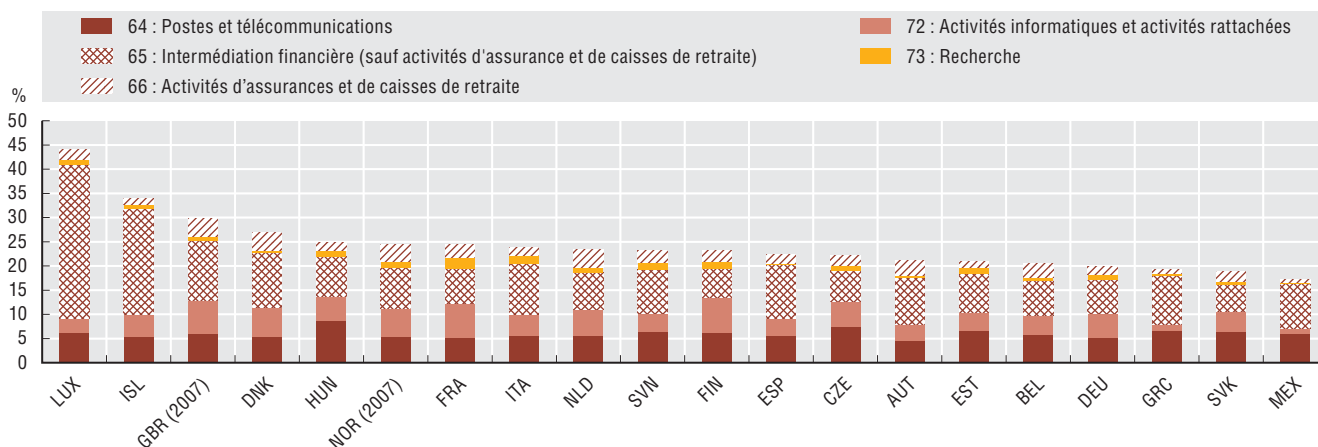


Source : OCDE, Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932491713>

Valeur ajoutée des secteurs de services à forte intensité d'innovation, 2008

En pourcentage de la valeur ajoutée des services « marchands »



Source : OCDE, Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932491732>

Mesurabilité

Les secteurs les plus innovants sont identifiés à partir d'une distribution qui tient uniquement compte des secteurs dont les résultats sont supérieurs à la moyenne dans les quatre dimensions de l'innovation. Un score proportionnel à leur rang leur est alors attribué, les meilleurs obtenant 20 points. Les autres reçoivent une note progressivement plus basse, et le dernier secteur dans l'intervalle supérieur de la plage de distribution obtient 1 point. Les scores sont ensuite sommés pour aboutir à un classement général. Les estimations sectorielles s'appuient sur des données non pondérées (i.e. non corrigées et reflètent la représentativité de l'entreprise déclarante) et sur les données agrégées des entreprises au niveau le plus détaillé de la NACE Rév. 1 autorisé par les méthodes nationales d'échantillonnage et les règles de divulgation d'Eurostat. La couverture sectorielle varie selon les pays ; les tableaux peuvent se fonder sur un échantillon de pays et n'être pas représentatifs. Les classements utilisent les mêmes variables dans CIS4 et CIS6 pour garantir la cohérence et la comparabilité dans la durée. Dans cet exercice, la ligne de démarcation des secteurs les plus innovants est arbitraire : les dix premiers secteurs excluent le 30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique 11^e du classement et pouvant appartenir au groupe à forte intensité d'innovation.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Secteurs à forte intensité d'innovation », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-66-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.